

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
167^{ème} REUNION
21 JANVIER 2009
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 167^{ème} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE (CPS)

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine(UA) a, lors de sa 167^{ème} réunion, tenue le 21 janvier 2009, suivi des communications de la Commission, des représentants du Gouvernement fédéral de transition (TFG) de la Somalie, de l'Ethiopie, en sa qualité de Président en exercice de l'IGAD, ainsi que des représentants du Secrétariat de l'IGAD et des Nations unies sur les récents développements de la situation en Somalie.

Le Conseil a félicité la Commission pour les initiatives qu'elle a prises dans le cadre de la mise en œuvre du Communiqué de sa 163^{ème} réunion tenue le 22 décembre 2008, y compris la tenue de réunions les 10 et 17 janvier 2009, à Addis Abéba, en appui aux efforts de paix et de réconciliation en Somalie et pour le renforcement des capacités de l'AMISOM, avec la participation des parties somaliennes au processus de paix, des pays contributeurs de troupes, de l'IGAD et des partenaires internationaux.

Le Conseil a, en outre, félicité l'Union africaine et les Nations unies pour les efforts concertés déployés pour la mise en œuvre de l'Accord du 26 octobre 2008 sur la Cessation des hostilités et de l'Accord de Djibouti du 19 août 2008, signés entre le Gouvernement fédéral de transition (TFG) et l'Alliance pour la re-libération de la Somalie (ARS).

Le Conseil a encouragé les parties somaliennes à continuer de faire preuve de la volonté politique nécessaire, afin d'assurer la réussite du processus de réconciliation dans le pays. A cet égard, le Conseil a exprimé son appréciation aux parties et les a appelées à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'élargissement du Parlement fédéral de transition et de l'élection du Président prévue avant la fin du mois de janvier 2009, à Djibouti. Le Conseil a également lancé un appel aux Etats membres et à la communauté internationale toute entière pour qu'ils continuent à apporter leur appui au processus de paix et de réconciliation en Somalie.

Le Conseil a pris note avec satisfaction des mesures prises pour le déploiement des forces du TFG et de l'ARS dans les zones évacuées par les Forces de défense nationale éthiopiennes en application des dispositions sécuritaires des Accords de Djibouti, et a encouragé la Commission à leur apporter de toute urgence un appui logistique.

Le Conseil s'est, en outre, félicité de l'adoption, le 16 janvier 2009, par le Conseil de sécurité des Nations unies de la Résolution 1863 (2009), qui prévoit que l'ONU va apporter un appui à l'AMISOM, en attendant une nouvelle décision d'ici au 1^{er} juin 2009 sur la relève de l'AMISOM par l'ONU, et a demandé à la Commission de s'assurer de la coopération active des Nations unies pour qu'elles accélèrent la mise en application de ladite résolution.

Le Conseil a exprimé sa préoccupation face à la grave situation humanitaire en Somalie et a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte de toute urgence son aide aux populations affectées.

Addis Abéba, le 21 janvier 2009